SECRETARIAT OF THE PARLEMENTARY ASSEMBLY





Documents d'Information

SG-AS (2024) 06 28 juin 2024

Communication de la Secrétaire Générale de l'Assemblée parlementaire à la 1503^{ème} réunion des Délégués des Ministres^{*} (1^{er} juillet 2024)

*

^{*} Ce document couvre les activités passées et futures de l'Assemblée depuis la réunion du Bureau du 24 juin 2024 jusqu'à la réunion du Bureau du 6 septembre 2024 (Paris).

I. Troisième partie de la session Ordinaire de 2024 (24 – 28 juin 2024)

A. Réponse de l'Assemblée à la guerre d'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine

L'Assemblée parlementaire, en adoptant trois résolutions à l'occasion d'une débat conjoint consacré aux conséquences de l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine, a fait des propositions concernant le processus judiciaire en vue de juger Vladimir Poutine et ses généraux pour l'agression contre l'Ukraine, à renforcer les sanctions contre la Fédération de Russie et à contrer ses tentatives d'effacer l'identité culturelle ukrainienne. Approuvant une résolution et une recommandation sur les Questions juridiques et violations des droits de l'homme liées à l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine, l'Assemblée a déclaré qu'un tribunal spécial, créé par un accord entre le Conseil de l'Europe et l'Ukraine et soutenu par un accord partiel élargi ouvert aux États non membres et à d'autres organisations internationales, était désormais la meilleure option possible, en termes de base juridique et de légitimité politique, pour juger les dirigeants politiques et militaires de la Fédération de Russie pour le crime d'agression. Soulignant qu'il ne peut y avoir de paix sans responsabilité, les parlementaires ont invité le Core Group à maintenir l'élan vers un tribunal, ont remercié les Pays-Bas pour leur offre de l'accueillir à La Haye et ont exhorté les États et les autres organisations internationales à y participer. L'Assemblée a également demandé instamment la saisie et la réaffectation des biens de l'État russe, en vue de les transférer à un fonds international d'indemnisation pour l'Ukraine. Dans une résolution distincte sur le rôle des sanctions pour contrer la guerre d'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine, l'Assemblée a proposé des moyens de combler les lacunes et les failles des sanctions existantes contre la Fédération de Russie, tels que l'établissement d'une liste et l'interdiction des navires de la flotte fantôme, le renforcement des contrôles à l'exportation et la responsabilisation des sociétés mères pour les actions de leurs filiales. Enfin, dans une troisième résolution sur <u>lutter contre l'effacement de l'identité culturelle en temps de guerre et de paix</u>, l'Assemblée a condamné les efforts systématiques de la Russie pour effacer l'identité culturelle ukrainienne, tels que la "russification" des enfants, la réécriture des manuels d'histoire, la suppression des archives et la destruction du patrimoine culturel, reconnaissant qu'il s'agissait de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité et soulignant la nécessité d'obtenir des réparations complètes en temps voulu. Le Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, Michael O'Flaherty, s'adressant pour la première fois à l'APCE dans le cadre du débat, a défini cinq priorités pour la défense des droits humains des Ukrainien nes.

Le 27 juin 2024, l'Assemblée a adopté la Résolution 2562 (2024) « Un appel urgent à l'Europe et à ses partenaires : envisager des solutions politiques immédiates et à long terme en soutien aux personnes déplacée d'Ukraine ». Soulignant l'importance d'une approche centrée sur les personnes dans l'élaboration des politiques en temps de crise, l'APCE a appelé les Etats membres de l'UE à prolonger la durée de la protection temporaire initialement convenue ou à ouvrir de nouvelles voies pour assurer une présence régulière et juridiquement sûre des populations d'Ukraine sur leur territoire, en facilitant leur accès aux droits disponibles pour les demandeurs d'asile. Selon la résolution adoptée par l'APCE, les Etats membres de l'UE devraient également envisager d'accorder aux Ukrainien nes sous protection temporaire accorder une résidence permanente dans le nouveau pays d'accueil au terme d'une période de résidence de trois ans. En outre, l'APCE a proposé une série de mesures pour soutenir les personnes déplacées à l'intérieur de l'Ukraine, telles que la fourniture rapide d'une aide humanitaire suffisante, en mettant l'accent sur les besoins des enfants déplacés à l'intérieur du pays et de leurs familles. Enfin, l'Assemblée a réitéré son appel à prendre des mesures urgentes pour libérer les Ukrainien nes qui se trouvent actuellement sur le territoire de la Fédération de Russie et du Belarus, à la suite d'un déplacement forcé ou d'une déportation. Tout particulièrement, elle a souligné la nécessité de renforcer la coopération entre les différentes parties et les mécanismes d'aide au retour des enfants déplacés de force, en déclarant que les interventions de tiers peuvent offrir des garanties d'impartialité et d'efficacité.

Enfin, le 27 juin 2024, l'Assemblée a lancé son nouveau <u>Réseau parlementaire sur la situation des enfants d'Ukraine</u>. Le Réseau s'inscrit dans le cadre du suivi de la Résolution 2529 (2024) de l'APCE sur cette question, adoptée en janvier 2024. Sa mission sera de permettre à l'Assemblée de continuer son rôle de facilitateur pour soutenir les autorités ukrainiennes et différentes organisations internationales afin de déterminer les moyens les plus rapides pour identifier et faciliter la recherche des enfants déportés. Le réseau servira aussi de plateforme d'échange pour promouvoir les droits de tous les enfants ukrainiens notamment ceux des enfants déplacés et ayant cherché protection dans d'autres pays.

B. Suivi du Sommet de Reykjavik

En adoptant une résolution sur Renforcer une perspective pour la jeunesse au sein des travaux de l'Assemblée parlementaire, les membres de l'APCE ont souligné que la prise en compte des points de vue, des attentes et des préoccupations des jeunes est une condition préalable essentielle pour assurer le bon fonctionnement de la démocratie. Toutefois, les membres ont regretté que les jeunes soient sousreprésentés dans les parlements et ne s'engagent pas suffisamment dans la politique traditionnelle. L'APCE a donc appelé à la mise en place d'un mécanisme visant à garantir que le point de vue des jeunes soit systématiquement pris en compte dans ses délibérations. Ce mécanisme de participation des jeunes à l'APCE, détaillé dans la résolution adoptée, s'appuierait sur la participation des membres de l'Assemblée et des jeunes Européens, représentés par le Conseil consultatif de la jeunesse et d'autres structures du secteur jeunesse du Conseil de l'Europe. Chacune des commissions de l'Assemblée (à l'exception de la commission sur l'élection des juges à la Cour européenne des droits de l'homme) devrait nommer parmi ses membres un e rapporteur e pour la jeunesse, qui sera chargé e de s'assurer que la perspective de la jeunesse soit systématiquement prise en compte dans le travail de chaque commission. Le texte adopté invite également les délégations nationales de l'Assemblée à accroître la présence de jeunes parlementaires parmi leurs membres, à envisager de réserver un certain nombre de sièges aux jeunes parlementaires et à prendre des mesures pour encourager leur participation active aux travaux de l'Assemblée. Marharyta Vorykhava, vice-présidente du Conseil consultatif pour la jeunesse, s'est adressée à l'Assemblée au cours du débat et a souligné la nécessité d'inclure les points de vue des jeunes dans tous les aspects du travail de l'Assemblée parlementaire.

L'Assemblée a également adopté une résolution sur Protéger les défenseuses des droits humains en Europe, où elle a fermement condamné les attaques fréquentes perpétrées contre les défenseuses des droits humains, et a appelé à mettre fin à l'impunité des auteurs de violences. La résolution souligne que ces défenseuses – qui englobent des militantes, des membres d'ONG, des professionnelles de santé, des actrices du secteur privé, des chercheuses, des avocates, des étudiantes, des enseignantes, des artistes, des syndicalistes, des blogueuses, ou des journalistes – agissent de manière pacifique et légale, pour promouvoir et protéger les droits humains. L'Assemblée ainsi déplore que celles-ci soient confrontées à des attaques et des menaces spécifiques, à la fois en ligne et hors ligne, et soient souvent victimes de formes croisées de discriminations. Dans ce contexte, l'APCE a appelé les Etats membres à abroger les lois et à mettre fin aux politiques et aux pratiques qui affectent les défenseuses des droits humains, dans toute leur diversité, et qui restreignent indûment leurs activités. Elle préconise également de garantir leur protection, en assurant un environnement sûr et propice à la réalisation de leurs activités, et de poursuivre les auteurs d'attaques et de menaces, y compris les membres des forces de police. Enfin, l'APCE a invité les parlements nationaux à soutenir les défenseuses des droits humains par des actions concrètes et l'adoption de nouvelles politiques.

C. Élection du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe

Le 25 juin 2024, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) a <u>élu</u> Alain Berset (Suisse) Secrétaire Général du Conseil de l'Europe pour un mandat de cinq ans, qui débutera le 18 septembre 2024.

D. Election des juges à la Cour européenne des Droits de l'Homme

Le 26 juin 2024, l'Assemblée a élu M. <u>András Jakab</u>, M. <u>Juha Lavapuro</u> et M. <u>Mateja Durović</u>, en tant que juges auprès de la Cour européenne des droits de l'homme, respectivement au titre de l'Autriche, de la Finlande et de la Serbie.

E. Personnalités

Les personnalités suivantes se sont adressées à l'Assemblée (dans l'ordre chronologique) :

- Son Excellence M. Guðni Thorlacius JÒHANNESSON, Président de l'Islande
- M. Guðmundur Ingi GUÐBRANDSSON, ministre des Affaires sociales et du Marché du travail de l'Islande

- Mme Marija PEJČINOVIĆ BURIĆ, Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe
- Mme Marharyta VORYKHAVA, vice-présidente du Conseil consultatif sur la jeunesse
- M. Gabrielius LANDSBERGIS, ministre des Affaires étrangères de la Lituanie et Président du Comité des Ministres
 - M. Volker TÜRK, Haut-Commissaire aux droits de l'homme des Nations Unies
 - M. Michael O'FLAHERTY, Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe

Leurs interventions se trouvent sur le site web de l'Assemblée : https://pace.coe.int

F. Débats selon la procédure d'urgence et débats d'actualité

L'Assemblée a tenu un débat selon la procédure d'urgence sur « Les défis pour la démocratie en Géorgie ».

L'Assemblée a tenu deux débats d'actualité sur « Guerre à Gaza : assurer la libération des otages, la mise en œuvre d'un cessez-le-feu immédiat et la fourniture d'une aide humanitaire » et « Le Conseil de l'Europe peut-il intensifier ses efforts pour contrer les menaces qui pèsent sur la liberté d'expression? ».

G. Couverture médiatique

La couverture médiatique de la troisième partie de session 2024 a été exceptionnelle. Avec plus de 75 journalistes accrédités, plus de 330 articles (chiffres provisoires) ont été publiés dans la presse écrite et électronique internationale et dans les principaux médias nationaux, soit le deuxième chiffre le plus élevé pour une session d'été ces dernières années. Leur répartition géographique a reflété l'ordre du jour de l'APCE, avec une forte couverture notamment en Suisse et en Ukraine, ainsi que dans de nombreux médias internationaux pertinents.

L'élection d'Alain Berset comme nouveau Secrétaire Général du Conseil de l'Europe a été largement relayée par les médias suisses et internationaux (quinze journalistes suisses étaient physiquement présent-es à Strasbourg pour couvrir l'événement). Le passage très émouvant de la <u>flamme olympique</u>, qui a été accueillie au Conseil de l'Europe sur son chemin vers Paris, a été un événement exceptionnel en termes de visibilité de l'Assemblée, tout comme la direction de "<u>l'Ode à la joie</u>" par le président du Conseil national autrichien, M. Wolfgang Sobotka. En effet, l'événement a été retransmis en direct sur France TV et a occupé une place prépondérante à la télévision et dans les médias sociaux. Pour les deux sujets mentionnés, un flux Eurovision spécifique a été proposé aux chaînes de télévision internationales. D'autres sujets ont été largement couverts : le premier Prix Vigdís de l'empouvoirement des femmes, décerné au Centre des femmes d'Irida en Grèce ; le débat sur les plans mis en place par l'APCE pour juger les dirigeants russes, renforcer les sanctions et mettre fin à l'effacement de l'identité ukrainienne ; ainsi que le débat d'urgence sur les défis pour la démocratie en Géorgie.

L'engagement sur les médias sociaux pendant la semaine de session a été soutenu sur toutes les plateformes. Les messages les plus consultés concernaient le prix Vigdís, le passage de la flamme olympique dans l'hémicycle et l'élection d'Alain Berset au poste de Secrétaire Général. La portée totale sur Facebook au cours de la semaine a été de 4200. Sur YouTube, 56 300 vues ont été enregistrées au cours de la semaine.

La MediaBox, un studio web-TV à la disposition de tous ceux et toutes celles qui font l'actualité de l'Assemblée, a une fois de plus prouvé son utilité pour les membres de l'Assemblée, en tant que moyen d'accroître la visibilité de l'institution : 28 interviews de parlementaires et d'autres participant es ont été enregistrées.

H. Textes adoptés

Suite à des débats, l'Assemblée a adopté les textes suivants:

Recommandations

Recommandation 2279 (2024)	Questions juridiques et violations des droits de l'homme liées à l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine (Doc. 15998)
Recommandation 2280 (2024)	Lutter contre l'effacement de l'identité culturelle en temps de guerre et de paix (Doc. 16003)
Recommandation 2281 (2024)	Processus de réparation et de réconciliation pour surmonter les conflits passés et construire un avenir commun de paix: la question des mesures réparatoires justes et équitables (<u>Doc. 15933</u>)

Résolutions

Résolution 2551 (2024)	Modification de certaines dispositions du Règlement de l'Assemblée (Doc. 15996)
Résolution 2552 (2024)	Renforcer la démocratie par des processus participatifs et délibératifs (Doc. 16001)
Résolution 2553 (2024)	Renforcer une perspective pour la jeunesse au sein des travaux de l'Assemblée parlementaire (Doc. 15871)
Résolution 2554 (2024)	Protéger les défenseuses des droits humains en Europe (Doc. 15993)
Résolution 2555 (2024)	Garantir des procédures d'asile conformes aux droits humains (Doc. 15997)
Résolution 2556 (2024)	Questions juridiques et violations des droits de l'homme liées à l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine (Doc. 15998)
Résolution 2557 (2024)	Le rôle des sanctions pour contrer la guerre d'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine (Doc. 16000)
Résolution 2558 (2024)	Lutter contre l'effacement de l'identité culturelle en temps de guerre et de paix (Doc. 16003)
Résolution 2559 (2024)	Processus de réparation et de réconciliation pour surmonter les conflits passés et construire un avenir commun de paix: la question des mesures réparatoires justes et équitables (<u>Doc. 15933</u>)
Résolution 2560 (2024)	Le respect des obligations et engagements de l'Arménie (Doc. 15994)
Résolution 2561 (2024)	Les défis pour la démocratie en Géorgie (Doc. 16018)
Résolution 2562 (2024)	Un appel urgent à l'Europe et à ses partenaires: envisager des solutions politiques immédiates et à long terme en soutien aux personnes déplacées d'Ukraine (Doc. 16002)
Résolution 2563 (2024)	Appel à la restitution de Varosha à ses habitants légitimes (Doc. 16004)
Résolution 2564 (2024)	L'après-conflit: désamorcer les bombes à retardement pour un retour en toute sécurité des populations déplacées (<u>Doc. 15995</u>)
Résolution 2565 (2024)	Sauvegarder les droits humains des générations futures (<u>Doc. 15999</u>)

Tous ces textes se trouvent sur le site web de l'Assemblée : https://pace.coe.int.

II. Auditions et échanges de vues organisés au cours de la partie de session

	containing to die vales organises du bours de la partie de session
Lundi 24 juin 2024	
Commission pour le respect des obligations et engagements des Etats membres du Conseil de l'Europe (commission de suivi) 14h00 – 15h30 Salle 11, Palais	 ► Echange de vues, avec la participation de : M. Michael O'Flaherty, Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe.
Mardi 25 juin 2024	
Commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées 08h30 – 09h15 Salle 10, Palais	► Echange de vues avec la participation de : - M. Hans Leijtens, Directeur général de Frontex.
Commission sur l'égalité et la non-discrimination [non ouvert au public] 8h30 – 10h00 Salle 8, Palais	 Audition sur Protéger les droits humains et améliorer la vie des travailleuses et des travailleurs du sexe et des victimes d'exploitation sexuelle, dans le cadre d'un rapport préparé par M. Fourat Ben Chikha (Belgique, SOC), avec la participation de : Mme Héma Sibi, coordinatrice du plaidoyer, La Coalition pour l'Abolition de la Prostitution (CAP International), France; Mme PG Macioti, coordinatrice de programmes, projet Jasmine, Médecins du Monde, France; Mme Frankie Hermsen, chargée de projets, informations sur la santé sexuelle et la sécurité pour les travailleuses et travailleurs du sexe; coordinatrice de parcours, Ugly Mugs et Complaints Desk, Soa Aids Nederland, Pays-Bas.
Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable 9h15 – 10h00 Salle 10, Palais	▶ Echange de vues sur Garantir une alimentation sûre, saine et durable pour toutes et tous, avec la participation des jeunes Ambassadeurs pour la résilience alimentaire, dans le cadre d'un rapport préparé par M. Simon Moutquin (Belgique, SOC).

Commission pour le respect des obligations et engagements des Etats membres du Conseil de l'Europe (commission de suivi) et Commission des questions politiques et de la démocratie 14h00 – 15h00 Salle 9, Palais	 ▶ Audition conjointe sur le renforcement des mécanismes d'alerte précoce en cas de menaces à la sécurité démocratique, dans le cadre d'un rapport préparé par Mme Yelyzaveta Yasko (Ukraine, PPE/DC), avec la participation de : Ambassadrice Svetlana Geleva, Représentante Permanente de la Macédoine du Nord, Présidente du GR-DEM – Démocratie ; Dr Seema Shah, Cheffe de programme, Evaluation de la démocratie, Institut international pour la Démocratie et l'assistance électorale (International IDEA) (en ligne).
Commission des questions juridiques et des droits de l'homme 14h00 – 15h30 Salle 1, Palais	 ▶ Audition sur La détention de Julian Assange et ses effets dissuasifs sur les droits humains, dans le cadre d'un rapport préparé par Mme Thórhildur Sunna Ævarsdóttir (Islande, SOC), avec la participation de : Professeure Fionnuala Ní Aoláin KC (Hons), School of Law, Queen's University, Belfast, Irlande du nord / ancienne Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur les droits de l'homme et la lutte antiterroriste; Mme Rebecca Vincent, Reporters sans frontières (en ligne); M. Simon Crowther, conseiller juridique, Amnesty International, Londres.
Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable et Commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias 14h00 – 15h30 Salle 10, Palais	 ➤ Audition conjointe sur La lutte contre l'addiction aux paris sportifs, avec la participation de : Mme Sylvie Andreau, journaliste, France; M. Jan Schumacher, Président du Groupe d'experts sur les addictions en ligne, Groupe Pompidou, Suisse; M. Jean-Yves Lourgouilloux, Président du réseau de Magistrat·e·s / Procureur·e·s Responsables du Sport (MARS), Conseil de l'Europe; M. Dimitrios Davakis, Fédération hellénique de football (HFF) Conseiller juridique/responsable de l'intégrité, Grèce; M. Ioannis Simosis, athlète, Grèce.
Commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées 14h00 – 15h30 Salle 6, Palais	 ▶ Echange de vues sur Sauver la vie des migrants en mer et protéger leurs droits humains, dans le cadre d'un rapport préparé par M. Paulo Pisco (Portugal, SOC), avec la participation de : M. Christian Mommers, Conseiller du Commissaire aux droits de l'homme au Conseil de l'Europe.

Mercredi 26 juin 2024		
Mercredi 20 julii 2024		
Alliance parlementaire	▶ Échange de vues sur Décoder les préjugés : les effets discriminatoires des algorithmes d'IA, avec la participation de :	
contre la haine [ouvert au public]	 M. Kristian Bartholin, Secrétaire du Comité sur l'intelligence artificielle (CAI), Chef de l'Unité de développement numérique, Conseil de l'Europe; Mme Mariagrazia Squicciarini, Cheffe du bureau exécutif et directrice par intérim du Secteur des sciences sociales et humaines de l'UNESCO; 	
13h00 – 14h00		
Salle 2, Palais	- Mme Adinde Schoorl, cheffe de bureau, International Network against Cyber Hate (INACH).	
Commission de la culture, de la science,	► Echange de vues sur <i>Dopage dans le sport</i> , avec la participation de :	
de l'éducation et des médias	- M. Steven Teitler, directeur juridique, Autorité antidopage des Pays-Bas (en ligne).	
14h00 – 15h30		
Salle 10, Palais		
Jeudi 27 juin 2024		
Commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées	▶ Echange de vues sur Le thème de la migration et de l'asile en campagne électorale et les conséquences sur l'accueil des migrants et leurs droits, dans le contexte du suivi de la Résolution 2525 (2024), avec la participation de :	
08h30 – 10h00 Salle 6, Palais	- M. Wolfram Bechtel, Chef de Division, Comité directeur sur l'anti- discrimination, la diversité et l'inclusion (CDADI).	
Commission pour le respect des obligations et engagements des Etats membres du Conseil de l'Europe (commission de suivi) et Commission des questions juridiques et des droits de l'homme	 Audition conjointe sur Réglementer l'influence étrangère : meilleures pratiques et normes européennes, avec la participation de : Mme Veronika Bílková, Vice-Présidente de la Commission européenne pour la démocratie par le droit (Commission de Venise); Mme Tanya Lokshina, Directrice adjointe, Division Europe et Asie centrale, Human Rights Watch. 	
8h45 - 10h00		
Salle 1, Palais		
Réseau parlementaire sur la situation des enfants d'Ukraine	► Lancement du Réseau parlementaire sur la situation des enfants d'Ukraine	
13h00 – 14h00	Lancement du Reseau panementaire sur la situation des emants d'Okraine	
Salle 8, Palais		

Commission des questions juridiques et des droits de l'homme et Commission des questions politiques et de la démocratie 14h00 – 15h30 Salle 1, Palais	 ▶ Audition conjointe sur Examen de la légitimité et de la légalité de la dérogation ad hominem à la limitation des mandats en faveur du Président en exercice de la Fédération de Russie, (Résolution 2519 (2023)) (diffusé en direct sur la chaîne YouTube de l'Assemblée), dans le cadre du suivi du rapport préparé par M. Pieter Omtzigt (Pays-Bas, PPE/DC), avec la participation de : M. Mikhaïl Kasyznov, Chef du Parti People's Freedom (PARNAS), Premier ministre de Russie 2000-2004 ; Dr. Gleb Bogush, Université de Cologne, anciennement Université Lomonossov et École supérieure d'économie de Moscou ; Mme Veronika Bílková, Vice-présidente de la Commission européenne pour la démocratie par le droit (Commission de Venise), Corapporteure de l'avis intérimaire sur les amendements constitutionnels et la procédure pour leur adoption en Fédération de Russie, adopté par la Commission de Venise.
Sous-commission du Prix de l'Europe 14h00 – 15h00 Salle 9, Palais	➤ Cérémonie des Diplômes européens

III. <u>Décisions prises par le Bureau (24 et 28 juin 2024)</u>

Le Bureau de l'Assemblée, réuni le lundi 24 juin 2024, à Strasbourg :

 Communications: a pris note des communications du Président de l'Assemblée, de la Secrétaire Générale et du Secrétaire Général adjoint du Conseil de l'Europe, et a tenu un échange de vues avec la Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe;

Troisième partie de session de 2024 (Strasbourg, 24-28 juin) :

- Demandes de débats selon la procédure d'urgence : a pris note des demandes de tenir des débats sur :
 - Les défis pour la démocratie en Géorgie, déposée par les présidents des groupes politiques, a décidé de recommander à l'Assemblée de tenir ce débat, et de renvoyer la question à la commission de suivi :
 - Mettre fin d'urgence au désastre humanitaire et aux violations du droit international à Rafah, déposée par Mme Zeynep Yıldız (Türkiye, NI) et 22 membres de l'Assemblée, a décidé de recommander à l'Assemblée de ne pas tenir ce débat;
- Demandes de débats d'actualité :
 - a pris note des demandes de tenir des débats sur :
 - Le Conseil de l'Europe peut-il intensifier ses efforts pour contrer les menaces qui pèsent sur la liberté d'expression ?, déposée par le groupe Gauche Unitaire Européenne, a décidé de recommander à l'Assemblée de tenir ce débat, et a désigné M. Andrej Hunko (Allemagne, GUE) comme premier orateur ;
 - Guerre à Gaza : assurer la libération des otages, la mise en œuvre d'un cessez-le-feu immédiat et la fourniture d'une aide humanitaire, déposée par les présidents des groupes

politiques, a décidé de recommander à l'Assemblée de tenir ce débat, et a désigné M. Piero Fassino (Italie, SOC) comme premier orateur ;

- Projet d'ordre du jour : a mis à jour le projet d'ordre du jour de la partie de session (annexe 1) et a approuvé les modalités d'organisation des élections de l'Assemblée pendant cette partie de session, telles que présentées en annexe 2;
- Election de juges à la Cour européenne des droits de l'homme : a pris note du rapport établi par la commission sur l'élection des juges suite aux entretiens des candidat·es au poste de juge au titre de l'Andorre, de l'Autriche, de la Finlande et de la Serbie, y compris de sa recommandation de rejeter la liste concernant l'Andorre, sous réserve de ratification par l'Assemblée par le biais du Rapport d'activité (Doc. 16007 Add. 2) ;
- Comité mixte (Strasbourg, 26 juin 2024) : a préparé la réunion du Comité mixte ;
- Rapport d'activité du Bureau de l'Assemblée et de la Commission permanente (19 avril au 23 juin 2024) : a approuvé le rapport d'activité (<u>Doc. 16007</u>) ;
- Renvois et transmissions en commissions: a approuvé les renvois et transmissions tels que présentés en annexe 3, sous réserve de ratification par l'Assemblée par le biais du Rapport d'activité;

Observation d'élections :

- Macédoine du Nord élections présidentielle et législatives (24 avril et 8 mai 2024) : a approuvé le rapport de la mission d'observation (<u>Doc. 16013</u>);
- Bulgarie élections législatives anticipées (9 juin 2024): a pris note de la déclaration de la mission d'observation;
- République de Moldova élection présidentielle et Référendum constitutionnel (20 octobre 2024) : a approuvé la liste des membres de la commission ad hoc pour observer ces élections et a désigné Mme Sunna Ævarsdóttir (Islande, SOC) comme présidente (annexe 8) ;
- Géorgie élections législatives (26 octobre 2024): a approuvé la liste des membres de la commission ad hoc pour observer ces élections et a désigné M. Iulian Bulai (Roumanie, ADLE) comme président (annexe 9);

Questions soulevées par les commissions :

- Commission des questions politiques et de la démocratie : a examiné et approuvé le projet de mandat du ou de la Rapporteur-e général-e sur les forces démocratiques russes (annexe 4);
- Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable : a examiné et approuvé le mandat du Réseau parlementaire sur la situation des enfants d'Ukraine (annexe 5);
- Commission ad hoc du Bureau pour participer à la Journée européenne de commémoration de l'Holocauste pour les Roms et les Sintis (Auschwitz-Birkenau, Pologne, 2 août 2024): a décidé de créer une commission ad hoc du Bureau pour participer à la Journée européenne de commémoration de l'Holocauste pour les Roms et Sinti, à Auschwitz-Birkenau, Pologne, le 2 août 2024;

Réunions en dehors de Strasbourg et Paris : a autorisé

- la sous-commission des médias et de la société de l'information de la commission de la culture,
 de la science, de l'éducation et des médias à se réunir à Edimbourg (Royaume-Uni) le 9 septembre 2024;
- o la sous-commission du Prix de l'Europe de la commission des questions sociales, de la santé et du développement durable, à se réunir à Terrassa (Espagne) le 17 octobre 2024 ;
- o la sous-commission sur l'intelligence artificielle et les droits de l'homme de la commission des questions juridiques et des droits de l'homme, à se réunir à Genève les 18-19 novembre 2024 ;

 la commission de suivi à se réunir à Tirana, en novembre ou décembre 2024 (dates à confirmer).

Le Bureau de l'Assemblée, réuni le vendredi 28 juin 2024:

- Communication : a pris note de la déclaration du Président de l'Assemblée ;
- Suivi de la troisième partie de session de 2024 (Strasbourg, 24-28 juin): a approuvé les propositions de suivi des textes adoptés par l'Assemblée faites par la Secrétaire Générale de l'Assemblée parlementaire, comme présentées en annexe 6;
- Renvois et transmissions en commissions : a approuvé les renvois et transmissions tels que présentés en annexe 7, sous réserve de ratification par l'Assemblée par le Rapport d'activité ;

Observation des élections :

- République de Moldova élection présidentielle et Référendum constitutionnel (20 octobre 2024) : a approuvé la liste mise à jour des membres de la commission ad hoc pour observer ces élections (annexe 8);
- Géorgie élections législatives (26 octobre 2024) : a approuvé la liste mise à jour des membres de la commission ad hoc pour observer ces élections (annexe 9);
- Réseau d'observateurs des élections de l'Assemblée parlementaire : a examiné et approuvé le mandat du Réseau d'observateurs des élections de l'Assemblée parlementaire (annexe 10);
- Commission des questions politiques et de la démocratie : a pris note de la lettre du viceprésident de la commission des questions politiques et de la démocratie et a décidé de créer une commission ad hoc du Bureau pour participer à la conférence du Réseau parlementaire européen d'évaluation technologique (EPTA), sur le thème « l'intelligence artificielle et la démocratie », à Oslo, le 21 octobre 2024;
- Commission ad hoc du Bureau pour participer à la Journée européenne de commémoration de l'Holocauste pour les Roms et les Sintis (Auschwitz-Birkenau, Pologne, 2 août 2024) : a approuvé la liste des membres de la commission ad hoc pour participer à cet évènement et a nommé le Président de l'Assemblée parlementaire comme son président (annexe 11);
- Commission ad hoc du Bureau pour participer à la Conférence parlementaire du Conseil de l'Europe sur « Promouvoir la sécurité, l'intégrité, l'égalité et l'inclusion dans le sport » (Athènes, 4-5 novembre 2024) : a approuvé la liste des membres de la commission ad hoc pour participer à cette conférence et a nommé le Président de l'Assemblée parlementaire comme son président (annexe 12);
- Forum mondial de la démocratie 2024 (Strasbourg, 6-8 novembre) : a approuvé la liste des membres de la commission ad hoc (annexe 13);
- Rapport d'activité du Bureau de l'Assemblée et de la Commission permanente (28 juin 29 septembre 2024): a désigné M. Iulian Bulai (Roumanie, ADLE) comme rapporteur;
- Composition de la commission de suivi : sur la base d'une proposition du Groupe PPE/CD, a nommé Mme Zdravka Bušić (Croatie) comme membre ;
- Comité européen pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants (CPT) - listes des candidat-e-s au titre de la République slovaque : a pris note de la lettre du Président de la commission des questions juridiques et des droits de l'homme ;
- Réunions en dehors de Strasbourg et Paris : a autorisé la commission des questions juridiques et des droits de l'homme à se réunir à Erevan, les 9-10 décembre 2024 ;

IV. Prix

Prix de l'Europe

La cérémonie de remise des Diplômes européens 2024 s'est déroulée le jeudi 27 juin 2024.

Diplômes européens 2024 (par ordre alphabétique des pays) :

Allemagne Oberstenfeld (Bade-Wurtemberg)

Allemagne Postdam (Land de Brandebourg)

Allemagne Versmold (Rhénanie-du-Nord-Westphalie)

Macédoine du Nord Skopje (Région de Skopje)

Roumanie Alba Iulia (Transylvanie)

Prix Vigdís de l'empouvoirement des femmes

Le 23 juin 2024, réuni à Strasbourg, le jury a désigné la lauréate du Prix pour l'édition 2024 du Prix, parmi les trois candidates présélectionnées.

Le 24 juin 2024, le tout premier Prix Vígdis de l'empouvoirement des femmes a été décerné au <u>Centre des femmes Irida (Grèce)</u>, une ONG locale qui œuvre pour des changements positifs dans la vie de femmes confrontées à la pauvreté, à l'exclusion sociale et à la violence fondée sur le genre.

Prix des droits de l'homme Václav Havel

▶ 27 août 2024, Prague : première réunion du jury et annonce officielle des trois candidates préselectionnées.

V. Visites d'information dans le cadre de la préparation des rapports

Le respect des obligations et engagements de la République de Moldova

M. Pierre-Alain Fridez (Suisse, SOC) et Mme Zanda Kalniņa-Lukaševica (Lettonie, PPE/DC), corapporteur es de la Commission pour le respect des obligations et engagements des Etats membres du Conseil de l'Europe, effectueront une visite d'information à Chisinau du 1 au 3 juillet 2024.

La réglementation publique de la liberté d'expression sur les plateformes numériques

Mme Valentina Grippo (Italie, ADLE), rapporteure de la *Commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias* effectuera une visite d'information à Dublin, en **juillet 2024** (dates à confirmer).

VI. Autres activités des membres de l'Assemblée

Mme Mia Karamehić-Abazović (Bosnie-Herzégovine, NI), en tant que représentante de la Commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias auprès de l'ECRI, participera à la 95e réunion plénière de l'ECRI du 2 au 5 juillet 2024 à Strasbourg, France.

Mme Luz Martinez-Seijo (Espagne, SOC) et M. Andries Gryffroy (Belgique, NI), respectivement en tant que présidente, et vice-président de la sous-commission de la culture, de l'éducation et des valeurs démocratiques, participeront au 7e Forum du patrimoine d'Europe centrale les 4 et 5 septembre 2024 à Cracovie, Pologne.

VII. Séminaires et conférences organisés par l'Assemblée

- La Division de la coopération parlementaire et électorale de l'APCE, au travers du projet «Soutien à la transparence, à l'inclusion et à l'intégrité des pratiques et processus électoraux en Géorgie — Phase 2», organisera une série d'activités de coopération entre la fin juin et septembre 2024 en Géorgie. Elles se concentreront sur le thème « Renforcer la surveillance de la finance politique: défis et progrès » avec le Bureau de lutte contre la corruption (ACB) et son département de suivi des finances politiques pour soutenir un contrôle efficace de la légalité et de la transparence du financement des partis politiques et des campagnes (29 juin) ; un séminaire de deux jours à l'intention des juges des tribunaux de première instance et des cours d'appel afin d'améliorer la qualité des décisions des tribunaux sur les plaintes électorales, conformément aux normes internationales et à la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'Homme (20-21 juillet) ; un atelier d'une journée à l'intention des représentant es des médias régionaux afin de renforcer le rôle des médias régionaux dans la couverture des processus électoraux conformément aux normes internationales et aux bonnes pratiques (27 juillet) ; à des formations en cascade pour les commissions électorales de district (DEC) (6-9 août) ; à la formation de formateurs pour la réserve de formateurs de l'administration électorale afin de soutenir l'amélioration de la gestion des élections et d'accroître les connaissances des formateurs sur la nouvelle technologie de vote à utiliser pour les élections de 2024 (29 août).
- 2-3 juillet, Strasbourg : la Division de la coopération parlementaire et électorale de l'APCE, dans le cadre du projet « Soutien aux élections démocratiques d'après-guerre en Ukraine », coorganisera, avec le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe, un Dialogue de haut niveau (III) « Bonne gouvernance démocratique en Ukraine : Réalisations, défis et voie à suivre dans l'après-guerre » à la demande de M. Oleksandr Korniyenko, premier vice-président du Parlement ukrainien. Ce Dialogue de haut niveau, lancé en novembre 2022 sous la forme d'échanges thématiques respectifs entre les principales parties prenantes ukrainiennes (leadership, membres et représentant es du Parlement ukrainien, commission électorale centrale, ministères et agences de profil, autorités locales, société civile), continue de servir une plateforme multilatérale soutenue par le Conseil de l'Europe pour débattre des perspectives de réformes de la bonne gouvernance démocratique en Ukraine et parvenir à un large accord entre les principales parties prenantes nationales en ce qui concerne de nouvelles actions visant à améliorer le cadre juridique relatif à la gouvernance à plusieurs niveaux ainsi qu'aux élections à la lumière des normes européennes, des bonnes pratiques et du statut de l'Ukraine en tant que pays candidat à l'UE. Le dialogue se déroule sous la forme de discussions à huis clos dans le cadre des règles de Chatham House, avec modération et facilitation par les Secrétariats de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, de la Commission de Venise et du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe. Les deux précédents cycles du Dialogue de haut niveau ont eu lieu à Strasbourg, en France, les 8 et 9 novembre 2022 et à Kyiv, en Ukraine, le 4 décembre 2023. La Secrétaire Générale de l'Assemblée parlementaire prononcera un discours lors de la session d'ouverture de cet évènement.
- 2-3 juillet Chisinau: la Division de la coopération parlementaire et électorale de l'APCE au travers du projet « Améliorer les pratiques électorales en République de Moldova, phase 3 », participera à l'organisation de la Conférence régionale 2024 « L'argent en politique à l'ère de la mondialisation et de la numérisation » qui réunira plus de 120 représentant es d'organismes de supervision des finances politiques, d'observateurs de la société civile, de partis politiques, d'organisations internationales, de représentant es de la plateforme en ligne et de praticiens des élections, des médias et de la finance politique de toute la région d'Europe orientale (Albanie, Arménie, Croatie, Géorgie, Estonie, Lettonie, Lituanie, République de Moldova, Pologne, Roumanie et Ukraine). Les participant es discuteront de l'impact de l'argent sur la politique, y compris le financement en ligne, la mondialisation et la numérisation. Le projet « Améliorer les pratiques électorales en République de Moldova, phase 3 » est l'un des coorganisateurs de la Conférence avec la Commission électorale centrale de la République de Moldova, l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (IDEA), le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'OSCE (OSCE/BIDDH), la Fondation international (IRI) et la Fondation Westminster pour la démocratie.
- > 02 juillet, 16 juillet, 30 juillet, 13 août 2024, Kyiv : la Division de la coopération parlementaire et électorale de l'APCE organisera quatre autres épisodes de séries de programmes radiophoniques sur les défis liés à la guerre pour l'organisation et la conduite des premières élections d'après-guerre en Ukraine.

L'activité est menée dans le cadre de la coopération avec la Commission électorale centrale ukrainienne dans le but de prévenir et d'atténuer les risques de manipulation de l'opinion publique par le biais d'une campagne de mésinformation et de désinformation sur les élections en Ukraine et, à cette fin, de sensibiliser le public aux conditions démocratiques nécessaires à la tenue d'élections libres, équitables et transparentes.

- **2-4 août, Chisinau**: la Division de la coopération parlementaire et électorale de l'APCE, au travers du projet « Améliorer les pratiques électorales en République de Moldova, phase 3 », en coopération avec le Centre pour la formation électorale continue et le Conseil national de la jeunesse moldave, organisera une école pour les jeunes, en particulier les premiers électeurs, en prévision de l'élection présidentielle de 2024 et du référendum constitutionnel lié à l'UE. Les participant·es se familiariseront avec les pratiques et procédures électorales et augmenteront leur niveau de connaissances et de compétences pratiques pour améliorer l'utilisation des plateformes de médias sociaux, recueillir des informations sur les candidat·es aux élections, veiller à promouvoir les priorités des jeunes dans la campagne, démystifier la désinformation lors des élections et lutter contre l'utilisation abusive des ressources administratives.
- ▶ 14-16 août, Chisinau : la Division de la coopération parlementaire et électorale de l'APCE, au travers du projet « Améliorer les pratiques électorales en République de Moldova, phase 3 » organisera une formation de formateurs pour le personnel du Ministère de l'intérieur (MAI) afin d'assurer l'ordre public tout au long du processus électoral, sur la base du manuel opérationnel élaboré en 2024.

VIII. Liste des réunions de Commissions, du Bureau et du Comité présidentiel

27 juin 2024, Strasbourg : Comité présidentiel

28 juin 2024, Strasbourg : Bureau de l'Assemblée

. **5 septembre 2024, Paris** : Comité présidentiel

. **6 septembre 2024, Paris** : Bureau de l'Assemblée

Annexe 1 - Ordre du jour de la troisième partie de la Session ordinaire de 2024



Doc. 15990 26 juin 2024

Troisième partie de la Session ordinaire de 2024 (24-28 juin 2024)

Ordre du jour1

^{1.} Adopté par l'Assemblée le 24 juin 2024.

Abréviations

Bur: Bureau de l'Assemblée

Per: Commission permanente

Pol: Commission des questions politiques et de la démocratie

Jur: Commission des questions juridiques et des droits de l'homme

Soc: Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable

Mig: Commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées

Cult: Commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias

Ega: Commission sur l'égalité et la non-discrimination

Mon: Commission pour le respect des obligations et engagements des Etats membres du Conseil de l'Europe

(Commission de suivi)

Pro: Commission du Règlement, des immunités et des affaires institutionnelles

Cdh: Commission sur l'élection des juges à la Cour européenne des droits de l'homme

SOC: Groupe des socialistes, démocrates et verts PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen

CE/AD: Groupe des conservateurs européens et Alliance démocratique

ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe

GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne NI: Membres n'appartenant à aucun groupe politique

Symboles

Présentation, intervention

Délai de dépôt pour les documents

Listes (orateurs, questions)

A Votes

Réunions en dehors de l'hémicycle

Comité mixte

mercredi: 15:30-16:30

Bureau de l'Assemblée

lundi: 08:00-09:30 vendredi: 08:30-10:00

Commissions

lundi: 14:00-15:30 mardi: 08:30-10:00 mardi: 14:00-15:30 mercredi: 14:00-15:30 jeudi: 08:30-10:00 jeudi: 14:00-15:30

Groupes politiques

lundi: 09:30-11:30 lundi: 17:30-19:30 mardi: 13:00-14:00 mercredi: 08:30-10:00

Lundi 24 juin 2024

Séance nº 15 (11:30-13:00)

- 1.1. Allocution du Président
- 1.2. Vérification des pouvoirs
 - Liste des délégations :
 - o (Doc. 16012)
- 1.3. Modifications dans la composition des commissions (Commissions (2024) 06)
- 1.4. Demandes de débat:
 - 1.4.1. Débat d'urgence: «Les défis pour la démocratie en Géorgie»
 - 1.4.2. Débat d'actualité: «Le Conseil de l'Europe peut-il intensifier ses efforts pour contrer les menaces qui pèsent sur la liberté d'expression?»
 - 1.4.3. Débat d'urgence: «Mettre fin d'urgence au désastre humanitaire et aux violations du droit international à Rafah»
 - 1.4.4. Débat d'actualité: «Guerre à Gaza: assurer la libération des otages, la mise en œuvre d'un cessez-le-feu immédiat et la fourniture d'une aide humanitaire»
- 1.5. Adoption de l'ordre du jour
- Approbation du procès-verbal de la Commission permanente (Vilnius, 24 mai 2024) (AS/Per(2024)PV02)

2. Cérémonie

- 2.1. Cérémonie marquant le 75ème anniversaire du Conseil de l'Europe
- Intervention de :
 - M. Wolfgang SOBOTKA, Président du Conseil national d'Autriche

3. Débat

- 3.1. Rapport d'activité du Bureau et de la Commission permanente
 - Présentation par :
 - M. Ian LIDDELL-GRAINGER (Royaume-Uni, CE/AD), Rapporteur AS/Bur (Doc. 16007, Doc. 16007 Add. 1, Doc. 16007 Add. 2)
- Observation des élections présidentielle et législatives en Macédoine du Nord (24 avril et 8 mai 2024)
 - Présentation par :
 - M. Alfred HEER (Suisse, ADLE), Rapporteur AS/Bur (Doc. 16013)
- Liste des orateurs (délai d'inscription : lundi 24 juin, 10:00)

Cérémonie de remise de prix (12:30-13:00)

- 4.1. Prix Vigdís de l'empouvoirement des femmes²
- Interventions de :
 - o Son Excellence M. Guðni Thorlacius JÖHANNESSON, Président de l'Islande

Voir programme séparé, AS/Inf(2024)07.

Séance nº 16 (15:30-17:30)

- 5. Discours (15:30-16:00)
 - 5.1. Mme Marija PEJČINOVIĆ BURIĆ, Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe
- 6. Débat (suite)
 - 6.1. Rapport d'activité du Bureau et de la Commission permanente (suite)
 - Présentation par :
 - M. Ian LIDDELL-GRAINGER (Royaume-Uni, CE/AD), Rapporteur AS/Bur (Doc. 16007, Doc. 16007 Add. 1, Doc. 16007 Add. 2)
 - Observation des élections présidentielle et législatives en Macédoine du Nord (24 avril et 8 mai 2024) (suite)
 - Présentation par :
 - o M. Alfred HEER (Suisse, ADLE), Rapporteur AS/Bur (Doc. 16013)
 - Liste des orateurs (délai d'inscription : lundi 24 juin, 10:00)

7. Débat

- 7.1. Modification de certaines dispositions du Règlement de l'Assemblée
 - Présentation par :
 - o Mme Ingjerd Schie SCHOU (Norvège, PPE/DC), Rapporteure AS/Pro (Doc. 15996)
- Liste des orateurs (délai d'inscription : lundi 24 juin, 12:00)
- Amendements (délai de dépôt : lundi 24 juin, 11:00)
- A Vote sur un projet de résolution (Doc. 15996)

Mardi 25 juin 2024

Séance nº 17 (10:00-13:00)

- Élection (10:05-12:05)
 - 8.1. Secrétaire Général du Conseil de l'Europe

Liste:

o (Doc. 15968)

- 9. Débat conjoint
 - 9.1. Renforcer la démocratie par des processus participatifs et délibératifs
 - Présentation par :
 - M. George PAPANDREOU (Grèce, SOC), Rapporteur AS/Pol (Doc. 16001)
 - 9.2. Renforcer une perspective pour la jeunesse au sein des travaux de l'Assemblée parlementaire
 - Présentation par :
 - M. Anastasios CHATZIVASILEIOU (Grèce, PPE/DC), Rapporteur AS/Pol (Doc. 15871)
 - Mme Yevheniia KRAVCHUK (Ukraine, ADLE), Rapporteure pour avis AS/Cult (Doc. 15872)
 - Intervention de :
 - o Mme Marharyta VORYKHAVA, vice-présidente du Conseil consultatif sur la jeunesse
 - Liste des orateurs (délai d'inscription : lundi 24 juin, 16:30)
 - Amendements (délai de dépôt : lundi 24 juin, 16:00)
 - A Vote sur un projet de résolution (Doc. 16001)
 - △ Vote sur un projet de résolution (Doc. 15871)
- 10. Discours (12:00-13:00)
 - 10.1. Communication du Comité des Ministres
 - Présentation par :
 - M. Gabrielius LANDSBERGIS, ministre des Affaires étrangères de la Lituanie et Président du Comité des Ministres
 - Questions (délai d'inscription : lundi 24 juin, 16:30)

Séance nº 18 (15:30-19:30)

- 11. [Éventuellement] Élection (2e tour) (16:00-18:00)
 - 11.1. Secrétaire Général du Conseil de l'Europe
- 12. Discours (15:30-16:30)
 - 12.1. M. Volker TÜRK, Haut-Commissaire aux droits de l'homme des Nations Unies
 - Questions (délai d'inscription : mardi 25 juin, 12:00)
- 13. Débat
 - 13.1. Protéger les défenseuses des droits humains en Europe
 - Présentation par :
 - o Mme Petra BAYR (Autriche, SOC), Rapporteure AS/Ega (Doc. 15993)
 - Liste des orateurs (délai d'inscription : mardi 25 juin, 12:00)
 - Amendements (délai de dépôt : lundi 24 juin, 16:00)

14. Débat

14.1. Garantir des procédures d'asile conformes aux droits humains

- Présentation par :
 - o Mme Stephanie KRISPER (Autriche, ADLE), Rapporteure AS/Mig (Doc. 15997)
- Liste des orateurs (délai d'inscription : mardi 25 juin, 12:00)
- Amendements (délai de dépôt : lundi 24 juin, 16:00)
- △ Vote sur un projet de résolution (Doc. 15997)

Mercredi 26 juin 2024

Séance nº 19 (10:00-13:00)

A	5.	_4!		40.05
7		CTIONS	(10:05-	12701
	•		170.00-	12.001

- 15.1. Juges à la Cour européenne des droits de l'homme
 - Listes des candidats :
 - o Autriche (Doc. 16007 Add. 2, Doc. 15988)
 - o Finlande (Doc. 16007 Add. 2, Doc. 15991)
 - o Serbie (Doc. 16007 Add. 2, Doc. 15985)

16. Débat conjoint

- 16.1. Questions juridiques et violations des droits de l'homme liées à l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine
 - Présentation par :
 - o M. Davor Ivo STIER (Croatie, PPE/DC), Rapporteur AS/Jur (Doc. 15998)
- 16.2. Le rôle des sanctions pour contrer la guerre d'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine
 - Présentation par :
 - o Mme Yelyzaveta YASKO (Ukraine, PPE/DC), Rapporteure AS/Pol (Doc. 16000)
- 16.3. Lutter contre l'effacement de l'identité culturelle en temps de guerre et de paix
 - Présentation par :
 - o Mme Yevheniia KRAVCHUK (Ukraine, ADLE), Rapporteure AS/Cult (Doc. 16003)
- Intervention de :
 - M. Michael O'FLAHERTY, Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe
- Liste des orateurs (délai d'inscription : mardi 25 juin, 19:00)

Séance n° 20 (16:30-20:00)

Débat conjoint (suite)

- 17.1. Questions juridiques et violations des droits de l'homme liées à l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine
 - Présentation par :
 - o M. Davor Ivo STIER (Croatie, PPE/DC), Rapporteur AS/Jur (Doc. 15998)
- 17.2. Le rôle des sanctions pour contrer la guerre d'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine
 - Présentation par :
 - o Mme Yelyzaveta YASKO (Ukraine, PPE/DC), Rapporteure AS/Pol (Doc. 16000)
- 17.3. Lutter contre l'effacement de l'identité culturelle en temps de guerre et de paix
 - Présentation par :
 - o Mme Yevheniia KRAVCHUK (Ukraine, ADLE), Rapporteure AS/Cult (Doc. 16003)
- Liste des orateurs (délai d'inscription : mardi 25 juin, 19:00)
- Amendements (délai de dépôt : mardi 25 juin, 16:00)
- A Votes sur un projet de résolution et un projet de recommandation (Doc. 15998)
- △ Vote sur un projet de résolution (Doc. 16000)
- A Votes sur un projet de résolution et un projet de recommandation (Doc. 16003)

18. Débat

- 18.1. Processus de réparation et de réconciliation pour surmonter les conflits passés et construire un avenir commun de paix: la question des mesures réparatoires justes et équitables
 - Présentation par :
 - o Lord Richard KEEN (Royaume-Uni, CE/AD), Rapporteur AS/Jur (Doc. 15933)
 - M. George LOUCAIDES (Chypre, GUE), Rapporteur pour avis AS/Pol (Doc. 16019)
- Liste des orateurs (délai d'inscription : mercredi 26 juin, 12:00)
- Amendements (délai de dépôt : mardi 25 juin, 16:00)
- △ Votes sur un projet de résolution et un projet de recommandation (Doc. 15933)

19. Débat

- 19.1. Le respect des obligations et engagements de l'Arménie
 - Présentation par :
 - o M. Kimmo KILJUNEN (Finlande, SOC), Corapporteur AS/Mon (Doc. 15994)
 - o Mme Boriana ÅBERG (Suède, PPE/DC), Corapporteure AS/Mon (Doc. 15994)
- Liste des orateurs (délai d'inscription : mercredi 26 juin, 12:00)
- Amendements (délai de dépôt : mardi 25 juin, 16:00)
- A Vote sur un projet de résolution (Doc. 15994)

Jeudi 27 juin 2024

Séance n° 21 (10:00-13:00)

20. Débat selon la procédure d'urgence

- 20.1. Les défis pour la démocratie en Géorgie
 - Présentation par :
 - o M. Claude KERN (France, ADLE), Corapporteur AS/Mon (Doc. 16018)
 - o Mme Edite ESTRELA (Portugal, SOC), Corapporteure AS/Mon (Doc. 16018)
- Liste des orateurs (délai d'inscription : mercredi 26 juin, 19:00)
- Amendements (délai de dépôt : mercredi 26 juin, 10:30)
- Vote sur un projet de résolution (Doc. 16018)

21. Débat

- 21.1. Un appel urgent à l'Europe et à ses partenaires: envisager des solutions politiques immédiates et à long terme en soutien aux personnes déplacées d'Ukraine
 - Présentation par :
 - Mme Lise SELNES (Norvège, SOC), Rapporteure AS/Mig (Doc. 16002)
- Liste des orateurs (délai d'inscription : mercredi 26 juin, 19:00)
- Amendements (délai de dépôt : mercredi 26 juin, 10:30)
- A Vote sur un projet de résolution (Doc. 16002)

Séance n° 22 (15:30-20:00)

22. Débat

- 22.1. Appel à la restitution de Varosha à ses habitants légitimes
 - Présentation par :
 - o M. Piero FASSINO (Italie, SOC), Rapporteur AS/Pol (Doc. 16004)
- Liste des orateurs (délai d'inscription : jeudi 27 juin, 12:00)
- Amendements (délai de dépôt : mercredi 26 juin, 16:00)
- A Vote sur un projet de résolution (Doc. 16004)

23. Débat

- 23.1. L'après-conflit: désamorcer les bombes à retardement pour un retour en toute sécurité des populations déplacées
 - Présentation par :
 - M. Domagoj HAJDUKOVIĆ (Croatie), Rapporteur AS/Mig (Doc. 15995)
- Liste des orateurs (délai d'inscription : jeudi 27 juin, 12:00)
- Amendements (délai de dépôt : mercredi 26 juin, 16:00)
- △ Vote sur un projet de résolution (Doc. 15995)

24. Débat d'actualité

- 24.1. Guerre à Gaza: assurer la libération des otages, la mise en œuvre d'un cessez-le-feu immédiat et la fourniture d'une aide humanitaire
- Liste des orateurs (délai d'inscription : jeudi 27 juin, 12:00)

Débat d'actualité

- 25.1. Le Conseil de l'Europe peut-il intensifier ses efforts pour contrer les menaces qui pèsent sur la liberté d'expression?
- Liste des orateurs (délai d'inscription : jeudi 27 juin, 12:00)

Vendredi 28 juin 2024

Séance n° 23 (10:00-13:00)

26. Débat

- 26.1. Sauvegarder les droits humains des générations futures
 - Présentation par :
 - o M. Pedro CEGONHO (Portugal, SOC), Rapporteur AS/Soc (Doc. 15999)
 - o Mme Gala VELDHOEN (Pays-Bas, SOC), Rapporteure pour avis AS/Jur (Doc. 16016)
- Liste des orateurs (délai d'inscription : jeudi 27 juin, 19:00)
- Amendements (délai de dépôt : jeudi 27 juin, 10:30)
- A Vote sur un projet de résolution (Doc. 15999)

27. Rapport d'activité (suite)

- 27.1. Rapport d'activité du Bureau et de la Commission permanente (suite)
 - Addendum :
 - o (Doc. 16007 Add. 3)

28. Clôture de la partie de session

Annexe 2 – Organisation des élections par l'Assemblée parlementaire durant la partie de session de juin 2024

Introduction

1. Le 14 septembre 2023, puis le 27 novembre 2023, le Bureau décidait que l'Assemblée procéderait à l'élection des juges à la Cour européenne des droits de l'homme et d'autres personnalités de haut niveau du Conseil de l'Europe conformément à la procédure prévue à l'article 40.11 du Règlement, au moyen de bulletins de vote et d'urnes, et de maintenir la pratique établie depuis 2020 consistant à désigner des scrutateurs par groupes politiques.

Depuis la partie de session de janvier 2024, ces élections se déroulent selon le mode de scrutin classique fixé par le Règlement, au scrutin secret avec bulletins de vote papier, isoloirs et urnes; toutefois, les feuilles d'émargement papier sont remplacées par un système de vérification et de signature électronique au moyen du badge du membre de l'Assemblée votant.

Le 19 avril 2024, le Bureau a demandé au Secrétariat que les élections qui se tiendront lors de la partie de session de juin 2024 soient organisées de telle manière qu'un éventuel second tour puisse se tenir le même jour. Le 23 mai 2024, le Bureau a tenu un échange de vues sur l'organisation des élections par l'Assemblée parlementaire durant la partie de session de juin 2024. Il est convenu du dispositif décrit ci-dessous.

Modalités et dispositif

Lors de la partie de session de juin 2024, l'Assemblée parlementaire procèdera à l'élection du prochain Secrétaire Général du Conseil de l'Europe, ainsi qu'à l'élection de trois juges à la Cour européenne des droits de l'homme.

En vue de répondre à la demande du Bureau, les modalités suivantes ont été identifiées afin de garantir la possibilité d'organiser un éventuel second tour le même jour:

l'élection du Secrétaire Général se tiendra le mardi 25 juin;

les élections de juges à la Cour européenne des droits de l'homme se tiendront le mercredi 26 juin;

dans les deux cas, les votes pour le 1^{er} tour seront ouverts de 10h05 à 12h05, les résultats seront annoncés avant la levée de la séance à 13h.

les votes pour un éventuel second tour seraient ouverts l'après-midi de 16h à 18h le mardi 25 juin pour l'élection du Secrétaire Général, et de 16h30 à 18h30 le mercredi 26 juin pour les élections de juges à la Cour, dans les deux cas les résultats seront annoncés avant la levée de la séance.

Afin de garantir la possibilité pour toutes et tous les membres, habilités à prendre part au vote, de voter lors de ces élections, sur une plage horaire réduite, des bureaux d'élections seront mis en place dans le Foyer du Comité des Ministres, qui offre l'espace nécessaire à l'installation d'isoloirs en nombre suffisant à la bonne tenue des élections dans le temps imparti.

En ce qui concerne l'élection du Secrétaire Général, le vote s'effectuera selon les mêmes modalités que les élections précédentes, à savoir: Les membres habilités à voter se verront remettre un bulletin de vote unique présentant la liste des trois candidats au poste de Secrétaire Général, dans l'ordre alphabétique. Ils seront invités à cocher le nom du candidat pour lequel ils votent. Le décompte des votes sera effectué manuellement par cinq scrutateurs dûment désignés par les groupes politiques.

En ce qui concerne les élections des juges à la Cour européenne des droits de l'homme, l'Assemblée devra procéder le même jour à l'élection de trois juges. En raison du nombre d'élections, une autre procédure doit être mise en place. Le décompte des votes sera effectué de manière automatique, sous le contrôle des scrutateurs dûment désignés par les groupes politiques. Cette étape accéléra substantiellement le décompte des trois élections qui se tiendront en même temps et permettra la tenue d'un éventuel second tour de l'une ou de plusieurs de ces élections le même jour. Les bulletins de vote devant être compatibles avec l'appareil qui effectuera le décompte automatique, il s'agira de bulletins individuels accompagnés d'un code barre unique. Les bulletins seront disposés par ordre alphabétique sur des tables dédiées. Les membres habilités à prendre part au vote seront invités à se munir de trois bulletins de vote par élection. Ils pourront ensuite glisser leur bulletin de vote dans l'enveloppe dédiée. Des poubelles opaques seront mises à disposition dans

le bureau de vote afin de permettre aux membres habilités à prendre part au vote de jeter les bulletins non utilisés.

Conclusion

Suite aux discussions qui ont eu lieu lors de ses réunions du 19 avril et du 23 mai, dans le cadre de sa compétence sur l'organisation des parties de session et des séances plénières de l'Assemblée, le Bureau de l'Assemblée est invité à approuver les dispositions relatives à l'organisation des élections par l'Assemblée parlementaire pendant la partie de session de juin 2024.

Annexe 3 - Renvois et transmissions en commissions

A. Renvois en commissions

- Protection de la démocratie contre les perturbations causées par l'intelligence artificielle, Proposition de résolution <u>Doc. 15978</u>: renvoi à la Commission des questions politiques et de la démocratie pour rapport
- Les produits du crime dénoncé par Sergueï Magnitski retrouvés en Suisse ne doivent pas être restitués à leurs auteurs présumés, Proposition de résolution <u>Doc. 15981</u>: renvoi à la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme *pour rapport*
- Intelligence artificielle et égalité de genre: risques et défis, Proposition de résolution <u>Doc. 15986</u>:
 renvoi à la Commission sur l'égalité et la non-discrimination pour rapport et à la Commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias pour avis

B. Demandes de prolongations de renvois

- Les interconnexions entre le Conseil de l'Europe et la Communauté politique européenne, Proposition de résolution <u>Doc. 15635</u> (Renvoi 4687 du 14 octobre 2022 – validité : 14 octobre 2024) : prolongation jusqu'au 14 octobre 2025.
- Faire face aux effets sociaux et économiques des sanctions, Proposition de résolution <u>Doc. 15558</u>
 (Renvoi 4664 du 10 octobre 2022 validité : 10 octobre 2024) : prolongation jusqu'au 10 octobre 2025.

Annexe 4 - Mandat du/de la Rapporteur·e général·e sur les forces démocratiques russes

Intitulé de la fonction : rapporteur e général e sur les forces démocratiques russes

Durée du mandat : un an, renouvelable une fois

Mandat: Le rapporteur général ou la rapporteure générale sur les forces démocratiques russes promeut la cohérence de l'action de l'Assemblée visant à établir un dialogue avec les forces démocratiques russes qui partagent les valeurs du Conseil de l'Europe et reconnaissent l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues, et à soutenir les efforts qu'elles déploient pour provoquer un changement démocratique en Russie.

Compétences: Compte tenu des <u>Résolutions 2433 (2022)</u>, <u>2473 (2022)</u> et <u>2540 (2024)</u> de l'Assemblée, le rapporteur général ou la rapporteure générale exerce les compétences suivantes:

- servir d'intermédiaire pour entretenir un dialogue bidirectionnel entre l'Assemblée et les forces démocratiques russes;
- contribuer aux activités de la Plateforme de contact pour le dialogue avec les représentant es des forces démocratiques russes, sous la direction du Président ou de la Présidente de l'Assemblée, et remplacer, sur demande, le Président ou la Présidente de l'Assemblée;
- entretenir des relations avec les organes et autres composantes du Conseil de l'Europe qui mènent des travaux en rapport avec la Russie; suivre leurs activités pertinentes, en représentant l'Assemblée si nécessaire:
- travailler et coordonner les actions avec les autres rapporteurs généraux et rappporteures générales et les rapporteur-es de l'Assemblée;

promouvoir les initiatives parlementaires pertinentes au niveau national;

- suivre les activités des fonctionnaires/organismes des États membres du Conseil de l'Europe et des États observateurs qui dialoguent avec les forces démocratiques russes, et entretenir des relations avec ces fonctionnaires/organismes;
- suivre les activités des institutions et organes compétents des Nations Unies, de l'Union européenne, de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et d'autres organisations internationales gouvernementales ou interparlementaires, et entretenir des relations avec toutes ces parties prenantes;
- faire mieux connaître, à l'extérieur du Conseil de l'Europe, les travaux et le rôle de l'Assemblée en rapport avec la Russie et/ou les forces démocratiques russes, y compris en contribuant au suivi et à la promotion des résolutions et recommandations adoptées par l'Assemblée; dans les cas appropriés, faire des déclarations publiques, lancer des appels, ou proposer de telles initiatives à la commission.

La rapporteur général ou la rapporteure générale sur les forces démocratiques russes rend compte régulièrement de ses activités à la commission des questions politiques et de la démocratie.

Annexe 5 - Mandat du Réseau parlementaire sur la situation des enfants d'Ukraine

Durée: juin 2024 – 31 décembre 2025

Conformément à la décision du Bureau du 7 mars 2024 d'inviter la Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable à envisager la création d'un réseau sur la situation des enfants d'Ukraine dans le cadre du suivi et de la mise en œuvre du paragraphe 26 de la <u>Résolution 2529 (2024) sur «La situation des enfants d'Ukraine»</u>, le Réseau parlementaire sur la situation des enfants d'Ukraine de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe est constitué lors de la partie de session de l'Assemblée de juin 2024, sous les auspices de la Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable.

Le mandat du Réseau a été adopté par la Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe lors de sa réunion du 3 juin 2024 pour transmission au Bureau de l'Assemblée.

Objectif du Réseau

1. Conformément à la Résolution 2529 (2024), la mission du Réseau est d'apporter un soutien à l'Assemblée pour «continuer son rôle de facilitateur [...] pour soutenir les autorités ukrainiennes et les diverses organisations internationales tels que l'UNICEF, le HCR, le Haut-Commissariat aux droits de l'homme et d'autres agences compétentes des Nations Unies, et le CICR, afin de déterminer les moyens les plus rapides pour identifier et permettre une recherche efficace des enfants, à l'aide d'éléments les plus complets possibles quant à leur identité et aux conditions de leur déportation ou de leur transfert forcé par la Fédération de Russie».

En particulier, en tant que plateforme d'échange, le Réseau devrait:

faciliter la coordination entre les autorités ukrainiennes, les organisations internationales, la société civile et d'autres acteurs concernés

faciliter la mise en œuvre rapide et efficace des mécanismes existants et contribuer à la recherche de nouveaux mécanismes, le cas échéant, pour l'identification, la recherche et le retour des enfants ukrainiens déportés

s'assurer que les enfants ukrainiens qui sont de retour dans leur pays soient réintégrés de manière appropriée

promouvoir la protection des droits des enfants ukrainiens déplacés et réfugiés

assurer la promotion et la diffusion des standards du Conseil de l'Europe et des outils et délivrables du Groupe consultatif sur les enfants d'Ukraine (CGU)

soutenir l'accès des enfants ukrainiens à l'éducation et à des services de santé, y compris des soins et un soutien psychologique pour ceux qui sont touchés par la guerre.

Composition du Réseau

Le Réseau sera composé de:

- 1.1. Au titre des 46 États membres du Conseil de l'Europe: un·e parlementaire de chaque délégation nationale, désigné·e par la délégation nationale.
- 1.2. Au titre des parlements disposant du statut d'Observateur ou Partenaire pour la Démocratie avec l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe: un e parlementaire de chaque délégation, désigné e par la délégation nationale.
- 1.3. Un·e membre désigné·e par les commissions de l'Assemblée parlementaire suivantes:

Commission des questions politiques et de la démocratie

Commission des questions juridiques et des droits de l'homme

Commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées

Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable

Commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias Commission sur l'égalité et la non-discrimination.

1.4. Un.e membre associé⋅e désigné⋅e par le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe.

Les membres du Bureau de la Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable, les président·e·s des groupes politiques et le Président de l'Assemblée seront membres de droit du Réseau.

Méthodes de travail du Réseau

Aux termes de l'application du Règlement de l'Assemblée, le Réseau est assimilé à une sous-commission de la Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable. Chaque membre de la Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable a le droit d'assister aux réunions du Réseau.

Les langues de travail du Réseau seront le français et l'anglais.

Le Réseau tiendra sa première réunion lors de la quatrième partie de session de l'Assemblée en 2024 (30 septembre – 4 octobre), avec le Président de l'Assemblée à la présidence, et élira son Bureau parmi ses membres à cette occasion.

Afin de remplir la tâche énoncée au paragraphe 1 de ce mandat, le Réseau s'inspire des traités internationaux et européens, des déclarations et rapports des Nations Unies, et des textes adoptés par l'Assemblée parlementaire, en particulier ceux en rapport avec la guerre d'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine.

Le Réseau pourra coopérer avec des parlementaires et parlements nationaux en dehors d'Europe, ainsi qu'avec les réseaux parlementaires et les assemblées parlementaires internationales et régionales.

Le Réseau pourra s'appuyer sur l'initiative "Bring Kids Back UA" et sur le partage d'informations avec la société civile ukrainienne.

Le Réseau œuvre à limiter son impact sur l'environnement.

Annexe 6 - Suivi de la troisième partie de session de 2024 (Strasbourg, 24-28 juin)

Résolution 2553 (2024) sur « Renforcer une perspective pour la jeunesse au sein des travaux de l'Assemblée parlementaire »

Suivi:

- a chargé la Secrétaire Générale de l'Assemblée Parlementaire de préparer un mémorandum sur les modalités de mise en œuvre des « Mécanismes de participation de l'APCE-Jeunesse »
- a décidé de saisir la commission du Règlement, des immunités et des affaires institutionnelles pour rapport sur « Modification de certaines dispositions du Règlement de l'Assemblée » pour veiller à ce que le Règlement de l'Assemblée et les textes complémentaires soient amendés conformément aux décisions contenues dans le paragraphe 8 de la Résolution et ses alinéas.

Résolution 2556 (2024) sur « Questions juridiques et violations des droits de l'homme liées à l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine »

Suivi : a décidé de saisir la commission des questions juridiques et des droits de l'homme pour un nouveau rapport sur « Questions juridiques et violations des droits de l'homme liées à l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine »

Résolution 2561 (2024) sur « Les défis pour la démocratie en Géorgie »

Suivi: a décidé de saisir la commission pour le respect des obligations et engagements des Etats membres du Conseil de l'Europe (commission de suivi) pour prise en compte dans la préparation de son rapport sur « Le respect des obligations et engagements de la Géorgie »

Débat d'actualité sur " Guerre à Gaza: assurer la libération des otages, la mise en œuvre d'un cessez-le-feu immédiat et la fourniture d'une aide humanitaire"

Suivi: a décidé de saisir la commission des questions politiques et de la démocratie pour prise en compte la préparation du rapport sur «La situation au Moyen-Orient»

Annexe 7 - Renvois et transmissions en commissions

Renvois en commission

- Partis politiques et démocratie <u>Doc. 16005</u>, Proposition de résolution : renvoi à la Commission des questions politiques et de la démocratie *pour rapport*
- Appel à un soutien renforcé pour les réfugiés au Liban <u>Doc. 16006</u>, Proposition de résolution : renvoi à la Commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées *pour rapport*
- Procédure d'élection des juges à la Cour européenne des droits de l'homme <u>Doc. 16011</u> Proposition de résolution : renvoi à la Commission sur l'élection des juges à la Cour européenne des droits de l'homme pour rapport
- Sommet du Bürgenstock sur la paix en Ukraine: préparer le chemin Doc. 16015 Proposition de résolution: renvoi à la Commission des questions politiques et de la démocratie pour rapport et à la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme pour avis
- Les journalistes comptent: l'intensification des initiatives en faveur de la libération des journalistes retenus en captivité par la Fédération de Russie s'impose Doc. 16020 Proposition de résolution : renvoi à la Commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias *pour rapport* et à la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme *pour avis*
- Favoriser les négociations politiques en vue de l'échange et de la libération des prisonniers de guerre Doc. 16021 Proposition de résolution: renvoi à la Commission des questions politiques et de la démocratie pour rapport et à la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme pour avis
- Décision du Bureau: Modification de certaines dispositions du Règlement de l'Assemblée: renvoi à la Commission du Règlement, des immunités et des affaires institutionnelles pour rapport (suivi de la Résolution 2553 (2024) Renforcer une perspective pour la jeunesse au sein des travaux de l'Assemblée parlementaire)
- Décision du Bureau: Questions juridiques et violations des droits de l'homme liées à l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine: renvoi à la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme pour rapport
- Décision du Bureau: Résolution 2561 (2024) Les défis pour la démocratie en Géorgie: renvoi à la Commission de suivi *pour prise en compte* dans la préparation de son rapport sur " Le respect des obligations et engagements de la Géorgie".
- Décision du Bureau: Débat d'actualité sur "Guerre à Gaza: assurer la libération des otages, la mise en oeuvre d'un cessez-le-feu immédiat et la fourniture d'une aide humanitaire»": renvoi à la Commission des questions politiques et de la démocratie *pour prise en compte* dans la préparation de son rapport sur "La situation au Moyen-Orient"

Demandes de prolongations de renvois

- La société civile et l'Assemblée parlementaire : vers plus de transparence et d'engagement <u>Doc.</u>
 15330: prolongation jusqu'au 31 décembre 2024.
- La nécessité d'un multilatéralisme renouvelé, efficace et inclusif <u>Doc. 15332</u>: prolongation jusqu'au 27 septembre 2025.
- L'Assemblée parlementaire doit soutenir le Kazakhstan dans la poursuite de ses réformes démocratiques <u>Doc. 15569</u>: prolongation jusqu'au 10 octobre 2025.
- L'ingérence étrangère: une menace pour la sécurité démocratique en Europe <u>Doc.</u>
 15605 : prolongation jusqu'au 25 novembre 2025.

Annexe 8 – Liste des membres de la commission ad hoc pour l'observation de l'élection présidentielle et du Référendum constitutionnel en République de Moldova (20 octobre 2024)

Chairperson / Présidente: Ms / Mme Thórhildur Sunna ÆVARSDÓTTIR, Iceland / Icelande

Socialists, Democrats and Greens Group / Groupe des socialistes, démocrates et verts (SOC)

Mr / M. Constantinos EFSTATHIOU, Cyprus / Chypre

Mr / M. Stefan SCHENNACH, Austria / Autriche

Ms / Mme Thórhildur Sunna ÆVARSDÓTTIR. Iceland / Icelande *

Ms / Mme Petra BAYR, Austria / Autriche

Mr / M. Jone BLIKRA, Norway / Norvège

Ms / Mme Sascha FAXE, Denmark / Danemark

Substitutes / Suppléant.e.s

Ms / Mme Aurora FLORIDIA, Italy / Italie

Mr / M. Yunus EMRE, Türkiye

Ms / Mme Edite ESTRELA, Portugal

Mr / M. Antonio GUTIÉRREZ LIMONES, Spain / Espagne

Group of the European People's Party (EPP/CD) / Groupe du Parti populaire européen (PPE/DC)

Ms / Mme Zdravka BUŠIĆ, Croatia / Croatie

Mr / M. Corneliu-Mugurel COZMANCIUC, Romania / Roumanie

Mr / M. Niklaus-Samuel GUGGER, Switzerland / Suisse

Mr / M. Pablo HISPÁN, Spain / Espagne

Mr / M. Jan Filip LIBICKI, Poland / Pologne

Mr / M. Chris SAID, Malta / Malte *

Substitutes / Suppléant.e.s

Mr / M. Christian BUCHMANN, Austria / Autriche

Mr / M. Georgios STAMATIS, Greece / Grèce

European Conservatives Group and Democratic Alliance (EC-DA) / Groupe des Conservateurs européens et Alliance démocratique (CE-AD)

Mr / M. Oleksii GONCHARENKO, Ukraine*

Mr / M. Harald WEYEL, Germany / Allemagne

Mr / M. Andrew PERCY, United Kingdom / Royaume-Uni

Mr / M. José María SÁNCHEZ GARCÍA, Spain / Espagne

Substitutes / Suppléant.e.s

Ms / Mme Pauline LATHAM, United Kingdom / Royaume-Uni

Mr / M. Armen GEVORGYAN, Armenia / Armènie

Alliance of Liberals and Democrats for Europe (ALDE) / Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe (ADLE)

Ms / Mme Valentina GRIPPO, Italy / Italie*

Mr / M. Petri HONKONEN, Finland / Finlande

Ms / Mme Yuliia OVCHYNNYKOVA, Ukraine

Substitutes / Suppléant.e.s

Ms / Mme Lucia PLAVÁKOVÁ, Slovak Republic / République Slovaque

Ms / Mme Rian VOGELS, Netherlands / Pays Bas

Mr / M. Arminas LYDEKA, Lithuania / Lithuanie

Mr / M. Mehmet AKALIN, Türkiye

Mr / M. Alfred HEER, Switzerland / Suisse

Group of the Unified European Left (UEL) / Groupe pour la gauche unitaire européenne (GUE)

Ms / Mme Laura CASTEL, Spain / Espagne *

Substitutes / Suppléant.e.s

Ms / Mme Nina KASIMATI, Greece / Grèce

Co-rapporteur.e.s AS/MON (ex officio)

Mr / M. Pierre-Alain FRIDEZ, Switzerland / Suisse - SOC Ms / Mme Zanda KALNIŅA-LUKAŠEVICA, Latvia / Lettonie - EPP/CD

^{*} pre-electoral mission

Annexe 9 – Liste des membres de la commission ad hoc pour l'observation des élections législatives en Géorgie (26 octobre 2024)

Chairperson / Président: Mr / M. Iulian BULAI, Romania / Roumanie

Socialists, Democrats and Greens Group / Groupe des socialistes, démocrates et verts (SOC)

Mr / M. Frank SCHWABE, Germany / Allemagne *

Ms / Mme Anna-Kristiina MIKKONEN, Finland / Finlande

Ms / Mme Agnes Sirkka PRAMMER, Austria / Autriche

Mr / M. Andrea ORLANDO, Italy / Italie

Ms / Mme Aurora FLORIDIA, Italy / Italie

Mr / M. Pierre-Alain FRIDEZ, Switzerland / Suisse

Mr / M. Didier MARIE, France

Mr / M. Antonio GUTIÉRREZ LIMONES, Spain / Espagne

Ms / Mme Aysu BANKOĞLU, Türkiye

Substitutes / Suppléant.e.s

Ms / Mme Blerina GJYLAMETI, Albania / Albanie

Mr / M. Yunus EMRE, Türkiye

Mr / M. Christophe CHAILLOU, France

Mr / M. Jone BLIKRA, Normay / Norvège

Mr / M. Namik TAN, Türkiye

Ms / Mme Sibel ARSLAN, Switzerland / Suisse

Mr / M. Yves CRUCHTEN, Luxembourg

Group of the European People's Party (EPP/CD) / Groupe du Parti populaire européen (PPE/DC)

Ms / Mme Boriana ÅBERG, Sweden / Suède

Ms / Mme Deborah BERGAMINI, Italy / Italie

Mr / M. Christophe BRICO, Monaco

Ms / Mme Linda Hofstad HELLELAND, Norway / Norvège

Mr / M. Pablo HISPÁN, Spain / Espagne

Mr / M. Reinhold LOPATKA, Austria / Autriche

Mr / M. Nicos TORNARITIS, Cyprus / Chypre

Mr / M. Emanuelis ZINGERIS, Lithuania / Lituanie*

Substitutes / Suppléant.e.s

Mr / M. Corneliu-Mugurel COZMANCIUC, Romania / Roumanie

Mr / M. Chris SAID, Malta / Malte

Mr / M. Georgios STAMATIS, Greece / Grèce

European Conservatives Group and Democratic Alliance (EC-DA) / Groupe des Conservateurs européens et Alliance démocratique (CE-AD)

Mr / M. Simone BILLI, Italy / Italie *

Lord David BLENCATHRA, United Kingdom / Royaume-Uni

Ms / Mme Olena KHOMENKO, Ukraine

Mr / M. Fabio PIETRELLA, Italy / Italie

Mr / M. Armen GEVORGYAN, Armenia / Armènie

Ms / Mme Pauline LATHAM, United Kingdom / Royaume-Uni

Substitutes / Suppléant.e.s

Mr / M. Oleksii GONCHARENKO, Ukraine

Mr / M. Harald WEYEL, Germany / Allemagne

Mr / M. José María SÁNCHEZ GARCÍA, Spain / Espagne

Alliance of Liberals and Democrats for Europe (ALDE) / Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe (ADLE)

Mr / M. Iulian BULAI, Romania / Roumanie *

Mr / M. Olivier BITZ, France

Ms / Mme Béatrice FRESKO-ROLFO, Monaco

Ms / Mme Yevheniia KRAVCHUK, Ukraine

Mr / M. Ryszard PETRU, Poland / Pologne

Substitutes / Suppléant.e.s

Mr / M. Arminas LYDEKA, Lithuania / Lituanie

Ms / Mme Rian VOGELS, Netherlands / Pays Bas

Ms / Mme Lucia PLAVÁKOVÁ, Slovak Republic / République Slovaque

Mr / M. Damien COTTIER, Switzerland / Suisse

Group of the Unified European Left (UEL) / Groupe pour la gauche unitaire européenne (GUE)

Ms / Mme Nina KASIMATI, Greece / Grèce Mr / M. Andrej HUNKO, Germany / Allemagne *

Co-rapporteur.e.s AS/MON (ex officio)

Mr / M. Claude KERN, France – ALDE Ms / Mme Edite ESTRELA, Portugal – SOC

Accompanying person

Lady Tara BLENCATHRA, accompanying Lord David BLENCATHRA

^{*} pre-electoral mission

Annexe 10 - Mandat du Réseau d'observateurs des élections de l'Assemblée parlementaire

L'Assemblée parlementaire s'est engagée dans l'observation des élections depuis 1991, en formulant des recommandations essentielles qui ont contribué à façonner la législation électorale des États membres et à informer les efforts des commissions de suivi et des commissions des affaires politiques.

Confrontée à des défis émergents qui menacent l'intégrité électorale et sapent la confiance du public dans les processus démocratiques, l'Assemblée a décidé d'adopter une position plus proactive en plaidant pour des activités visant à renforcer les cadres juridiques et à améliorer les pratiques électorales dans les États membres. En 2022, sa Division des élections a co-initié le Cycle électoral au sein du Conseil de l'Europe, et en 2023, elle a organisé la Conférence de Berne sur « Les élections en temps de crise », qui s'est appuyée sur les synergies de diverses parties prenantes, y compris les membres de la mission internationale d'observation électorale (MIOE), les organes d'administration des élections, les organisations de la société civile et les institutions académiques.

En réponse aux « Principes de Reykjavik pour la démocratie » adoptés lors du Sommet des chefs d'État et de gouvernement du Conseil de l'Europe (16-17 mai 2023) et à la Déclaration de Riga qui a suivi et qui engage l'Assemblée à renforcer ses initiatives pour préserver l'intégrité des élections, l'Assemblée a réorienté ses activités, notamment en intégrant la coopération électorale intergouvernementale dans ses structures à partir de janvier 2024 afin de renforcer le soutien aux États membres tout au long du processus électoral. Elle gère désormais également le <u>Cycle électoral au sein du Conseil de l'Europe</u> et se concentre davantage sur la préparation et le suivi des rapports thématiques de l'Assemblée sur des sujets tels que l'ingérence étrangère, les situations de crise, l'image des migrants dans les campagnes, la reconstruction de l'Ukraine, etc.

Dans ce contexte, la création d'un Réseau d'observateurs des élections de l'Assemblée parlementaire facilitera le dialogue transversal sur les questions électorales et représentera officiellement l'Assemblée dans les forums extérieurs, sans modifier les mécanismes opérationnels des missions d'observation électorale (MOE) existantes ni les nouvelles activités de coopération. Le mandat de ce nouveau réseau est décrit cidessous.

Objectif du Réseau

Conformément à la <u>Résolution 2538 (2024)</u> « Promouvoir le Code de bonne conduite en matière référendaire révisé », l'Assemblée parlementaire décide de créer le Réseau d'observateurs des élections de l'Assemblée parlementaire pour permettre un échange plus efficace entre les observateurs de l'APCE, de renforcer les activités électorales et d'améliorer la visibilité des efforts électoraux de l'Assemblée à la lumière de l'après-Sommet de Reykjavik et l'ajout d'un volet de coopération.

En particulier, en tant que plateforme d'échange, le Réseau devrait :

- 1.1. favoriser l'échange d'informations sur les activités électorales et les missions d'observation électorale (MOE) entre les observateurs de l'APCE ;
- 1.2. promouvoir les <u>Normes de référence du Conseil de l'Europe</u> en matière électorale, en particulier :
 - le Code de bonne conduite en matière électorale de la Commission de Venise, le Code de bonne conduite en matière référendaire révisé et les avis juridiques sur les (projets) de législation concernant les élections, les référendums et les partis politiques,
 - les recommandations du Comité des Ministres en matière électorale,
 - la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme sur le droit à des élections libres et équitables, telle qu'énoncée dans le Protocole 11, article 3,
 - les résolutions de l'APCE liées aux questions électorales,

ainsi que :

- les <u>lignes directrices pour l'observation des élections par l'Assemblée parlementaire</u>, la <u>Déclaration de principe pour l'observation internationale d'élections</u> et le Code de conduite des observateurs électoraux internationaux,
- les rapports de l'APCE sur l'observation d'élections.
- 1.3. organiser des séminaires spécialisés ;

- 1.4. assurer la représentation de l'Assemblée dans les activités électorales extérieures ;
- 1.5. promouvoir la visibilité des activités électorales de l'Assemblée et sa contribution au cycle électoral au sein du Conseil de l'Europe.

Le Bureau de l'Assemblée reste responsable de la constitution des commissions ad hoc de l'APCE chargées d'observer les élections et les référendums, conformément au Règlement de l'Assemblée (annexe XIII).

Composition du Réseau

Le Réseau est composé de membres désignés par le Bureau comme suit :

- 1.6. Au titre des États membres du Conseil de l'Europe : des membres de l'Assemblée parlementaire sur la base des candidatures présentées par les groupes politiques et en tenant compte de la participation active aux missions d'observation des élections de l'APCE, de l'équilibre entre les sexes et de l'équilibre régional. Le Bureau désigne deux membres supplémentaires du Réseau parmi les représentant es et suppléant es de l'Assemblée qui n'appartiennent à aucun groupe politique ;
- 1.7. Au titre des parlements disposant du statut d'Observateur ou Partenaire pour la Démocratie avec l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe : un e parlementaire de chaque parlement unicaméral, et un e parlementaire de chaque chambre pour les parlements bicaméraux, désigné es par la délégation nationale ;
- 1.8. Un·e représentant·e désigné·e par le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe ;
- 1.9. Un e représentant e désigné e par Commission de Venise.

Le Président de l'Assemblée, les présidents de la commission des questions politiques et de la démocratie, de la commission de suivi et de la commission des questions juridiques et des droits de l'homme, les présidents des groupes politiques, le rapporteur général sur la démocratie, ainsi que les représentants de l'Assemblée au Conseil des élections démocratiques de la Commission de Venise (membres et suppléants), sont membres de droit du Réseau.

Méthodes de travail du Réseau

En ce qui concerne l'application du Règlement de l'Assemblée, le Réseau suit les règles applicables aux sous-commissions de l'Assemblée (article 49 du Règlement), sauf dispositions contraires.

Les langues de travail du Réseau sont le français et l'anglais.

Le Bureau du Réseau est composé d'un membre désigné par chaque groupe politique et approuvé par le Bureau de l'Assemblée. Le président ou la présidente du Réseau est désigné parmi les membres du Bureau du Réseau sur la base d'un accord conclu entre les groupes politiques assurant la rotation entre les groupes politiques. Le président ou la présidente et les vice-président es du Réseau restent en fonction jusqu'à l'ouverture de la prochaine session ordinaire de l'Assemblée. Ils/elles peuvent exercer un nouveau mandat, consécutif ou non. Un e président e ou un e vice-président e du Réseau désigné e au cours d'une session pour un mandat incomplet peut être désigné e pour deux autres mandats.

Les frais de participation des membres du Réseau à ses réunions et manifestations sont pris en charge par les parlements nationaux respectifs.

Le Réseau développe une coopération avec tous les partis du Conseil de l'Europe actifs en matière électorale dans le cadre du cycle électoral du Conseil de l'Europe, en particulier le Comité directeur sur la démocratie (CDDEM) et le Groupe de rapporteurs sur la démocratie (GR-DEM).

Le Réseau coopère activement avec les parlements nationaux et les parlementaires en Europe et au-delà, ainsi qu'avec les réseaux parlementaires et les assemblées parlementaires régionales et internationales, y compris, mais sans s'y limiter, avec les partenaires de l'Assemblée dans le cadre des missions internationales d'observation des élections, en particulier avec le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE/BIDDH), l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, le Parlement européen et l'Assemblée parlementaire de l'OTAN.

Le Réseau coopère également avec d'autres organisations internationales, des organes de gestion des élections, des ONG ainsi que des représentants des médias et du monde universitaire qui s'occupent de questions électorales.

Le Réseau rend compte périodiquement, au moins une fois par an, de ses activités au Bureau de l'Assemblée, qui approuve ses décisions.

Annexe 11 – Liste des membres de la commission ad hoc du Bureau pour participer à la Journée européenne de commémoration de l'Holocauste pour les Roms et les Sintis (Auschwitz-Birkenau, Pologne, 2 août 2024)

Chairperson / Président : Mr / M.Theodoros ROUSOPOULOS (Greece, EPP/CD / Grèce, PPE/DC)

Bureau of the Assembly / Bureau de l'Assemblée

Ms / Mme Elisabetta GARDINI (Italy, EC/DA / Italie, CE/AD)

Committee on Political Affairs and Democracy / Commission des questions politiques et de la démocratie

Mr / M. Yuriy KAMELCHUK (Ukraine, EPP/CD / Ukraine, PPE/DC)

Committee on Migration, Refugees and Displaced Persons / Commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées

Mr / M. Pierre-Alain FRIDEZ (Switzerland, SOC / Suisse, SOC) Mr / M. Oleksii GONCHARENKO (Ukraine, EC/DA / Ukraine CE/AD) Ms / Mme Sandra ZAMPA (Italy, SOC / Italie, SOC)

Committee on Equality and Non-Discrimination / Commission sur l'égalité et la non-discrimination

Ms / Mme Petra BAYR (Austria, SOC / Autriche, SOC)
Mr / M. Georgios STAMATIS (Greece, EPP/CD / Grèce, PPE/DC)

Committee on Rules of Procedure, Immunities and Institutional Affairs / Commission du Règlement, des immunités et des affaires institutionnelles

Mr / M. Paul GAVAN (Ireland, UEL / Irlande, GUE)

Annexe 12 – Liste des membres de la commission ad hoc du Bureau pour participer à la Conférence parlementaire du Conseil de l'Europe sur « Promouvoir la sécurité, l'intégrité, l'égalité et l'inclusion dans le sport » (Athènes, 4-5 novembre 2024)

Chairperson / Président : Mr / M.Theodoros ROUSOPOULOS (Greece, EPP/CD / Grèce, PPE/DC)

Bureau of the Assembly / Bureau de l'Assemblée

Ms / Mme Elisabetta GARDINI (Italy, EC/DA / Italie, CE/AD)

Committee on Legal Affairs and Human Rights / Commission des questions juridiques et des droits de l'homme

Ms / Mme Domenica SPINELLI (Italy, EC/DA / Italie, CE/AD) Mr / M. Sergiy VLASENKO (Ukraine, EPP/CD / Ukraine, PPE/DC)

Committee on Social Affairs, Health and Sustainable Development / Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable

Mr Vladimir ĐORĐEVIĆ (Serbia, NR / Serbie, NI)

Mr / M. Joseph O'REILLY (Ireland, EPP/CD / Irlande, PPE/DC)

Ms / Mme Minna REIJONEN (Finland, EC/DA / Finlande, CE/AD)

Ms / Mme Liliana TANGUY (France, ALDE / France, ADLE)

Committee on Migration, Refugees and Displaced Persons / Commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées

Ms / Mme Meryem GÖKA (Türkiye, NR / Türkiye, NI) Ms / Mme Pelin YILIK (Türkiye, NR / Türkiye, NI)

Committee on Culture, Science, Education and Media / Commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias

Mr / M. Mehmet AKALIN (Türkiye, ALDE / Türkiye, ADLE)

Mr / M. Constantinos EFSTATHIOU (Cyprus, SOC / Chypre, SOC)

Ms / Mme Seda GÖREN BÖLÜK (Türkiye, NR / Türkiye, NI)

Ms / Mme Valentina GRIPPO (Italy, ALDE / Italie, ADLE)

Mr / M. Andries GRYFFROY (Belgium, NR / Belgique, NI)

Ms / Mme Linda Hofstad HELLELAND (Norway, EPP/CD / Norvège, PPE/DC)

Mr / M. Mogens JENSEN (Denmark, SOC / Danemark, SOC)

Ms / Mme Mia KARAMEHIĆ-ABAZOVIĆ (Bosnia and Herzegovina, NR / Bosnie-Herzegovine, NI)

Ms / Mme Yevheniia KRAVCHUK (Ukraine, ALDE / Ukraine, ADLE)

Ms / Mme Luz MARTINEZ SEIJO (Spain, SOC / Espagne, SOC)

Ms / Mme Denisa Elena NEAGU (Romania, ALDE / Roumanie, ADLE)

Mr / M. Fabio PIETRELLA (Italy, EC/DA / Italie, CE/AD)

Ms / Mme Catia POLIDORI (Italy, EPP/CD / Italie, PPE/DC)

Mr / M. Stefan SCHENNACH (Austria, SOC / Autriche, SOC)

Ms / Mme Eka SEPASHVILI (Georgia, EC/DA / Géorgie, CE/AD)

Mr / M. Pavlo SUSHKO (Ukraine, EC/DA / Ukraine, CE/AD)

Mr / M. Kim VALENTIN (Denmark, ALDE / Danemark, ADLE)

Ms / Mme Zeynep YILDIZ (Türkiye, NR / Türkiye, NI)

Committee on Equality and Non-Discrimination / Commission sur l'égalité et la non-discrimination

Ms / Mme Aysu BANKOĞLU (Türkiye, SOC)

Mr / M. Roland Rino BÜCHEL (Switzerland, ALDE / Suisse, ADLE)

Mr / M. Yuriy KAMELCHUK (Ukraine, EPP/CD / Ukraine, PPE/DC)

Ms / Mme Ester MIELI (Italy, EC/DA / Italie, CE/AD)

Mr / M. Georgios STAMATIS (Greece, EPP/CD / Grèce, PPE/DC)

Committee on Rules of Procedure, Immunities and Institutional Affairs / Commission du Règlement, des immunités et des affaires institutionnelles

Ms / Mme Ingjerd Schie SCHOU (Norway, EPP/CD, Norvège, PPE/DC)

Annexe 13 – Liste des membres de la commission ad hoc du Bureau pour participer au Forum mondial de la démocratie 2024 (Strasbourg, 6-8 novembre)

Chairperson / Président·e:...

Committee on Political Affairs and Democracy / Commission des questions politiques et de la démocratie

Ms / Mme Zanda KALNIŅA-LUKAŠEVICA (Latvia, EPP/CD / Lettonie, PPE/DC) Mr / M. George PAPANDREOU (Greece, SOC / Grèce, SOC)

Committee on Legal Affairs and Human Rights / Commission des questions juridiques et des droits de l'homme

Mr / M. Yunus EMRE (Türkiye, SOC)

Mr / M. Saša MAGAZINOVIĆ (Bosnia and Herzegovina, SOC / Bosnie-Herzégovine, SOC)

Committee on Social Affairs, Health and Sustainable Development / Commission des questions sociales, de la santé, et du développement durable

Ms / Mme Larysa BILOZIR (Ukraine, ALDE / Ukraine, ADLE) Mr / M. Stefan SCHENNACH (Austria, SOC / Autriche, SOC)

Committee on Migration, Refugees and Displaced Persons / Commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées

Mr / M. Pierre-Alain FRIDEZ (Switzerland, SOC / Suisse, SOC) Ms / Mme Pelin YILIK (Türkiye, NR / Türkiye, NI)

Committee on Culture, Science, Education and Media / Commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias

Ms / Mme Seda GÖREN BÖLÜK (Türkiye, NR / Türkiye, NI) Ms / Mme Yevheniia KRAVCHUK (Ukraine, ALDE / Ukraine, ADLE)

Committee on Equality and Non-Discrimination / Commission sur l'égalité et la non-discrimination

Ms / Mme Petra BAYR (Austria, SOC / Autriche, SOC)

Ms / Mme Sevilay ÇELENK ÖZEN (Türkiye, UEL) / Türkiye, GUE)

Mr / M. Yuriy KAMELCHUK (Ukraine, EPP/CD / Ukraine, PPE/DC)

Ms / Mme Mariia MEZENTSEVA (Ukraine, EPP/CD / Ukraine, PPE/DC)

Mr / M. Georgios STAMATIS (Greece, EPP/CD / Grèce, PPE/DC)

Mr / M. Francesco VERDUCCI (Italy, SOC / Italie, SOC)

Committee on the Honouring of Obligations and Commitments by Member States of the Council of Europe (Monitoring Committee) / Commission pour le respect des obligations et engagements des Etats membres du Conseil de l'Europe (commission de suivi)

Ms / Mme Valentina GRIPPO (Italy, ALDE / Italie, ADLE) Mr / M. Serhii SOBOLIEV (Ukraine, EPP/CD / Ukraine, PPE/DC)

Committee on Rules of Procedure, Immunities and Institutional Affairs / Commission du Règlement, des immunités et des affaires institutionnelles

Mr / M. Paul GAVAN (Ireland, UEL / Irlande, GUE)